

Cadre réservé à l'administration :

Dossier complet : Oui

Non

Date d'arrivée du dossier : ___/___/2024

Le présent appel à candidatures vise à attribuer des emplacements à des commerces non - sédentaires, pour une durée d'une semaine sur le site de Pignans Plage; Les food trucks peuvent s'installer à partir de 10h30. Une autorisation d'occupation temporaire sera établie par la police municipale. Le food truck doit être ambulancier.

Coordonnées de l'exposant

Nom / Prénom : _____

Adresse : _____

Tél. fixe : _____ Tél. mobile : _____

E-mail : _____

Statut de l'exposant

Société : _____
SIRET n° _____

Auto ou micro entrepreneur

Inscrit au registre du commerce et des sociétés

Inscrit au répertoire des métiers

Dimensions du food-truck : _____

Tarification

Emplacements et nature des droits	Tarif	Taxation
	50€ LA SEMAINE	hebdomadaire

Dates où l'exposant candidate :

Intitulé	Disponible	Intitulé	Disponible
Semaine du 5 au 11 juillet		Semaine du 2 au 8 août	
Semaine du 12 au 18 juillet		Semaine du 9 au 15 août	
Semaine du 19 au 25 juillet		Semaine du 16 au 22 août	
Semaine du 26 juill. Au 1 août		Semaine du 23 au 31 août	

Retour du formulaire

- Par courriel à l'adresse suivante : evenements@pignans.fr
- Par courrier, ou déposé en main propre à l'adresse suivante :
Hôtel de Ville – Candidatures food-truck PIGNANS PLAGES 2025 - 7 place de la mairie - 83790 Pignans



Liste des pièces à retourner

- Formulaire de candidature rempli et signé
- Une note de présentation du Food – truck comprenant nom du concept, description de la cuisine proposée, gamme de prix.
- Une carte permettant l'exercice d'une activité commerciale ou artisanale ambulante ;
- Une attestation d'assurance responsabilité civile ;
- Une copie de la pièce d'identité de la personne physique demandant l'emplacement
- Carte grise du véhicule

Date limite de candidature : 6 juin 2024

Déclaration sur l'honneur :

Je soussigné(e) _____ certifie sur l'honneur l'exactitude des informations fournies.

Date : ___/___/ 2024

Signature :

(Précédée de la mention « Lu et approuvé »)

Règlement Général sur la Protection des Données : Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à gérer votre candidature. Les données enregistrées sont conservées 6 années. Elles sont réservées à l'usage de la direction concernée et ne pourront être transmises, le cas échéant, qu'aux agents de la direction. Conformément à la loi N°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée, relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, et au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) entré en vigueur le 25 mai 2018, vous pouvez demander communication et, le cas échéant, rectification ou suppression des informations vous concernant par voie postale : Mairie de Pignans - À l'attention du délégué à la protection des données – 7, place de la mairie – 83 790 Pignans ou bien par mail : donnees-perso.rgpd@pignans.fr

